

Association des Conseillers d'orientation-Psychologues de France Compte rendu du Conseil d'Administration exceptionnel du 25/01/2014 à Paris

ORDRE DU JOUR

ORGANISATION DES JNE 2014 - STRASBOURG TRESORERIE RECRUTEMENT ET FORMATION DES CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES

Membres ayant participé au CA:

Président :

Dominique HOCQUARD

Secrétaire générale:

Sylvie AMICI

Vices présidents :

Jean Louis GUERCHE Rodrigue OZENNE Catherine ROUYER

Trésorière et trésorier adjoint :

Marilou STRÚILLOU

Secrétaires générales adjointes :

Florence PAGÉS Véronique SOULIÉ

Membres du CA:

Jean-Luc BRUN Denis CORNETTE

Excusés:

Florent LIBERGE Catherine THUET Bernard LESPES

Invités :

D BURGER de l'académie de Strasbourg D PADMILSACK de l'académie de Strasbourg

1-ORGANISATION DES JNE 2014 - STRASBOURG

Le lieu : Les représentants de l'équipe strasbourgeoise indiquent que leur calendrier tient compte des sessions du parlement et du conseil européens. Les JNE s'intercalent entre les deux, mais trouver une salle reste un problème. Le coût du palais de la musique et des congrès est élevé-

L'idée du parlement européen émerge car c'est une salle spacieuse équipée pour la traduction. Pour le réserver il faut être parrainé par un parlementaire ce qui serait possible par l'intermédiaire de *Nathalie* GRIESBECK avec laquelle Catherine THUET est en lien. L'avantage: le parlement est gratuit (cela implique que pour les repas nous passions par ses services). Des formalités administratives seront imposées (comme l'envoi anticipé des pièces d'identité).

Communication /Affiches et pochettes: L'affiche et la pochette sont prêtes. M Struillou pose la question de la possibilité d'avoir un financement via l'ONISEP. Cependant l'équipe organisatrice s'est tournée vers des étudiants en DSAA puis l'impression sera faite avec des prix planchers.Frais prévus: 400 € pour les affiches, 200€ pour les marque-page, 300€ pour les plaquettes +250€ pour les cartouches et 800€ pour la création de visuels.

S Amici suggère que si une banderole est faite ce soit plutôt une banderole générique.

Thématique et intervenants : Des contacts ont été pris auprès de :

Jean-Claude RICHEZ/Clotilde TALLEU/Jean Noël JEANNENEY/Jean-Claude AMEISEN/Axel HONNETH/ Hartmut ROSA/Christophe BOUTON/Fabienne BRUGERE/Gérard POMMIER/David LE BRETON /Jean RAUCH et enfin M LEROUX à propos de l'association « des cultivateurs de précédents » (regard psycho-social sur les faits sociaux et sociétaux)

D'autres intervenants potentiels sont évoqués : Claire Leconte, professeur émérite de psychologie de l'éducation travaille, depuis plus de trente ans, sur l'aménagement des temps de l'enfant. Elle pourrait être sollicitée. DH évoque aussi le collectif « pas 0 de conduite » (dont la démarche concerne les questions liées à l'enfance et à l'adolescence). En lien possible avec l'appel des appels et le collectif « pas 0 de conduite », R Gori qui en est l'animateur pourrait être sollicité. Il a écrit de nombreux ouvrages dont « la dignité de penser ». Ce livre réhabilite la valeur de l'expérience, du récit, du témoignage, telle qu'elle réintroduit la catégorie du temps et de la durée. En tout cas, c'est un joli clin d'oeill à la réflexion philosophique de Ricœur (« Temps et récit »). Il pourrait faire la conférence de clôture. Proposition de JLG : Montagnier Stéphane est intervenu l'année dernière lors d'une JRE à Bordeaux. Psychologue et praticien de l'orientation il anime des groupes d'analyse des pratiques et a écrit un ouvrage sur l'orientation : « Orientation : repères pour situer et orienter sa pratique »

Il est proposé de faire appel à d'autres champs tels que :

Hubert Reeves scientifique.

Julia KRISTEVA philosophe, psychanalyste, écrivaine.

DH fait référence à Henri Lefebvre, un grand philosophe qui a enseigné à Strasbourg. Il est décédé en 1991. Une partie de son œuvre est consacrée à « la théorie des moments ». S'inscrivant dans le continuum de cette théorie, son élève R. Hess a écrit un ouvrage intitulé : « la théorie des moments et l'Homme total ». Il pourrait éventuellement être contacté

Pierre Larrouturou a travaillé sur la réduction du temps de travail.

F Jullien, auteur de « Du Temps »

Hugo Poleta de la revue « Contretemps ».

Bernard Golse, docteur en biologie, s'inscrit dans une perspective développementaliste (en psychanalyse). Le philosophe et sociologue H Rosa, issu de l'Ecole de Francfort, est pressenti pour la conférence d'ouverture. David Le Breton sera absent. Jocelyn Lachance, un de ses élèves, reste à solliciter, mais viendrait-il à titre gratuit?

Le comité des organisateurs réfléchit sur le format des tables rondes. JL Guerche suggère que les tables rondes durent plus d'1h30 pour laisser s'exprimer les 3 intervenants (ou plus) et permettre les interactions. La revue Questions d'Orientation peut prendre en charge une « plage » de deux heures mais ses rédacteurs doivent être prévenus assez longtemps à l'avance. Les membres du CA et les organisateurs des JNE passent en revue le programme prévisionnel (allocutions, conférences, tables rondes, pauses, ateliers...) pour préciser l'organisation possible en termes d'horaires.

Ateliers transfrontaliers: Le 8 mars à Paris le comité de lecture invite les personnes organisatrices des JNE à se joindre à eux. Questions d'Orientation apportera sa contribution.

Inscription et tarifs: L'option des inscriptions en ligne a été retenue par les organisateurs.

-A propos du site, JL Brun souligne l'importance de garder une trace des documents clefs (programme...). Le site est chez un hébergeur pour une durée d'un an, ce qui nous obligera à anticiper sa fermeture pour récupérer certaines données. Un lien sera crée entre le site de l'ACOP-F et celui des JNE.

-A propos des tarifs, un tarif évolutif sera appliqué.

Pour les adhérents :Jusqu'au 30 Avril : 65€/Après le 30 Avril : 75€/A partir du 10 septembre : 85 € Pour les retraités : Jusqu'au 30 Avril : 60€/Après le 30 Avril : 75€/A partir du 10 septembre : 85€

Un tarif d'inscription à la journée est fixé à 35 €

Pour les stagiaires, contractuels, étudiants ou néo-titulaires, un seul tarif est fixé à 15€. Il est rappelé que c'est un tarif pour adhérents.

Tarif étrangers / non adhérents : 85€ / 95 / 105 €

>> Après délibération cette proposition est validée par le CA

2-TRESORERIE

Marilou Struillou nous informe qu'après vérification du contrat d'assurance auprès de la MAIF, des modifications ont été apportées au contrat. Il a été remis à chaque membre du CA une carte MAIF avec un n° adhérent ACOPF; cela nous permet d'être assurés à chaque venue au CA.

Sur la révision du contrat a été mentionné un seul lieu de regroupement y compris pour le comité de lecture de la revue Questions d'orientation ce qui permet de faire baisser le prix. Tous les congressistes qui viennent sont assurés.

A propos des frais une fiche a été formalisée pour indiquer le montant du transport et de l'hébergement. Ces frais seront remboursés par virement bancaire sur la base des factures et du tarif de l'hébergement voté au CA du 14/12/2013.

3-RECRUTEMENT ET FORMATION DES CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES

Rappel du contexte :

L'Inspecteur Général M Bellier se met en retrait et prétexte devoir demander l'accord du doyen pour l'audience que l'ACOP-F sollicite (cf CA de décembre >au sujet de la situation préoccupante des CIO).

Suite aux revendications portées par les psychologues scolaires et COP, un nouveau groupe de travail ministériel paritaire va se réunir sur les psychologues de l'Education Nationale (premier et second degrés).

Un groupe de travail portera sur les missions des COP et devrait traiter du recrutement et de la formation.

Un autre groupe travaillera sur les services d'orientation.

Nous allons donc devoir nous positionner pour défendre notre conception du métier.

S Amici a rassemblé différents documents sur les questions du recrutement et de la formation des COP.

Le modèle présenté par B Lespes (cf le texte qu'il nous a transmis) est celui des ESPE. Cela impliquerait de préparer le Master en même temps que le concours. Un pré-recrutement pourrait s'envisager, mais sans garantie que la préparation serait efficace.

Il est rappelé que le stage se définit comme un temps de formation exigé par le statut de fonctionnaire, ou comme un temps de probation. Il en découle que les stagiaires actuels du DECOP seraient stagiaires de la fonction publique dès la réussite du concours, donc dès la première année de formation.

Après un premier échange, voici les différentes positions qui se dégagent au CA :

- A) M2 + concours + 1 an de stagiarisation (statutaire) sur le terrain directement (en CIO) > cela revient à un recrutement sur titre (comme les AS...)
- B) M1 + concours + M2 psychologie de l'orientation scolaire +[certification] 1 an de stage en CIO
- C) M2 + concours + 1 an de formation + [certification] (+1 an de stage en CIO –point laissé à l'appréciation du MEN)
- D) M2 + concours + 1 and e stagiarisation professionnalisante (alternance de formation en cours et stage en CIO) [certification]

La proposition A n'est pas vraiment retenue et personne ne s'exprime en sa faveur.

Dans le cas de la proposition D, le concours représenterait un enjeu fort. Comment faire avec une seule année de formation ? Les épreuves du concours pourraient mettre l'accent sur des connaissances en psychologie de l'orientation scolaire, mais elles ne sont pas les seules à mobiliser pour un COP. La psychologie de l'éducation

permettrait une approche plus large et contrerait avec pertinence la tendance à soumettre l'orientation aux diktats économiques.

Les schémas avec 1 seule année de formation au métier de COP ne faciliteraient pas l'acculturation.

Des domaines de connaissances sont évoqués pour définir la trame de la formation : la psychologie de l'éducation, la sociologie, la psychologie de l'évaluation et du bilan, l'entretien et l'analyse de pratiques, l'analyse et la production de données statistiques, le droit administratif, les données économiques... Tous les champs seraient importants, y compris tous les champs de la psychologie, pour tenir compte de la diversité des mentions de psychologie représentées chez les COP recrutés.

D Hocquard et S Amici se disent favorables à la proposition D. L'acculturation se ferait à l'issue de M2, pendant l'année de stage ou de formation. S Amici rappelle que les organisations de psychologues scolaires et de COP se sont majoritairement positionnées en faveur d'un recrutement au niveau du M2 concernant les psychologues de l'Education Nationale (la proposition B ne correspond pas).

- JL Brun se dit favorable au recrutement de psychologues, c'est-à-dire à M2. L'année de stagiarisation peut comporter des cours en centre de formation.
- D Cornette préconise que pour la proposition C, nous laissions le MEN décider de la nécessité ou pas d'un an supplémentaire de stage sur le terrain.
- R Ozenne pose à nouveau la question des missions. Il souligne qu'il existe des référentiels dans différents pays (il évoque le Québec), pour des professionnels de l'orientation. Il ne s'agirait pas de se focaliser sur les missions des psychologues dans le champ de l'Ecole, mais de parler du conseil en orientation ou en développement de carrières dans le champ scolaire.
- S Amici fait remarquer que ce psychologue du conseil en orientation risquerait d'être cantonné au 2nd degré, et le psychologue du socle verrait sa position renforcée, au détriment d'une conception plus globale de psychologue de l'Education Nationale.
- D Cornette explique que les pays qui valorisent le développement de carrière ne considèrent pas l'orientation scolaire avec la spécificité que la France lui accorde. La France valorise la psychologie dans l'élaboration des parcours scolaires.

Il est rappelé qu'actuellement la formation des COP en centre de formation se fait sur environ 1000h réparties sur 2 ans.

>>>Après discussion, il semblerait que la proposition D fédèrerait un peu plus.

D Hocquard évoque notre position de psychologues du sujet, en charge d'une problématique de l'orientation dans la formation initiale. JL Brun rajoute que l'éducation et l'orientation sont des champs spécifiques pour les psychologues du 2nd degré.

Prochains rendez-vous:

Le 22 mars: CA

Le 8 avril : JL Brun et JF Castell forment certains membres du bureau à l'animation du site internet de l'ACOP-F.

Compte rendu rédigé par F Pagès et V Soulié, secrétaires adjointes, le 11/02/2014

